

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 10 juillet 2017

Délibération n° 2017 – 10/07/2017 – 15

*Evolution de l'organisation du
Pôle des systèmes d'information et usages du numérique (PSIUN)*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du Comité technique rendu en sa séance du 19 juin 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 22 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions :

la réorganisation du Pôle des systèmes d'information et usages du numérique.

Dijon, le 11 juillet 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Note relative à la réorganisation du Pôle des systèmes d'information et usages du numérique
Organigramme Pôle des systèmes d'information et des usages du numérique (PSIUN)
Organigramme Direction du numérique*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Note relative à la réorganisation du Pôle des Systèmes d'information et usages du numérique

L'évolution constante des technologies et des métiers dans les domaines de l'informatique et du numérique entraîne une nécessaire évolution des structures chargées de leur développement et de leur mise en œuvre

Historique : du CRI au PSIUN

- **Centre de ressources informatiques collectives (CRIC)**, créé en 1992 pour mettre en œuvre la politique de l'université en matière de ressources informatiques collectives
- devenu en 2004 **Centre de Ressources Informatiques (CRI)**, service général de l'université.
- **Direction des Systèmes d'Information (DSI)** depuis 2010.

Le passage des CRI vers les DSI à partir des années 2005 traduisait la migration d'une approche essentiellement technique (dont les limites conditionnent le champ des possibles en matière d'usage) à une approche « expression des besoins des utilisateurs (omettant parfois la réalité des possibilités techniques). Ceci a conduit à une consolidation du dialogue informatique : métiers facilitant la compréhension réciproque des enjeux de chacun.

Le rôle de la DSI a été d'assurer le développement cohérent des moyens informatiques, réseaux, télécommunications, systèmes d'information, et de veiller à la disponibilité des ressources matérielles et logicielles.

- **Pôle des Systèmes d'information et usages du numérique (PSIUN)** : Depuis décembre 2013 dans le cadre de la nouvelle organisation des services centraux de l'université en pôles, l'uB a fait le choix de regrouper les systèmes d'information et les volets liés au numérique au sein du **Pôle des Systèmes d'information et usages du numérique (PSIUN)** regroupant les systèmes d'information et le développement de la pédagogie numérique.

Missions du PSIUN

Le Pôle des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique (PSIUN) est la structure coordinatrice des ressources informatiques de l'Université, dont elle assure le bon fonctionnement.

Les missions du pôle s'articulent autour des systèmes d'information et du développement de la pédagogie numérique.

De façon transversale, il s'agit :

- d'élaborer et conduire des projets numériques transversaux (exemple des expérimentations dans le domaine de la robotique de téléprésence notamment pour les étudiants empêchés actuellement en cours)
- d'accompagner les composantes dans le développement de nouvelles formes d'enseignement pour répondre aux besoins d'un public diversifié et connecté
- de contribuer à la visibilité de l'établissement par la réalisation et la diffusion de ressources numériques de qualité (dont le dernier exemple est le MOOC Marey réalisé par Aide-num)
- d'assurer le développement cohérent des moyens informatiques, réseaux, télécommunications, contrôle d'accès, téléphonie mobile, visioconférences, systèmes d'information, calcul intensif et de veiller à la disponibilité des ressources matérielles et logicielles
- de proposer un service centralisé d'hébergement sécurisé de serveurs (virtuels ou physiques) et de stockage de données (création du datacenter et ouverture en 2016 avec le

déménagement de la SM1 en septembre 2016 et l'accueil des premiers serveurs des laboratoires fin 2016)

- de constituer un guichet unique permettant d'offrir à ses usagers une assistance et une gestion homogène et unifiée (Maison de l'étudiant)
- de coordonner les activités des correspondants informatiques qui collaborent aux missions du pôle (là encore une réorganisation est en cours avec la redistribution de projets auprès des correspondants informatiques bénéficiant de la PFI)
- de mettre en place et suivre une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI)
- de renforcer la communication auprès des usagers sur les services numériques mis à leur disposition.

Organisation du PSIUN

Le PSIUN est organisé en deux grands départements : le système d'information et le développement du numérique.

Le département en charge du système d'information qui regroupe quatre services.

Le service « services numériques aux usagers » qui vise à assurer la gestion du parc informatique et l'assistance de proximité (Maison de l'Université, UFR des sciences de santé...).

Le service Système d'Information qui vise à :

- promouvoir l'Environnement Numérique de Travail et les services numériques qu'il propose aux personnels et aux étudiants (par exemple pour les personnels, l'intranet sera à terme directement accessible sur l'ENT. Ce travail est actuellement en cours avec le pôle communication.)
- garantir l'hébergement des sites web de l'uB et ses composantes, des applications par le web et de bases de données
- assurer l'exploitation et la mise à disposition des logiciels administratifs et applications du système d'information (Apogée, Sifac, Harpège, Service, Graal, ADE Campus...), la sécurité, l'intégrité et la fiabilité des informations en termes de référentiel et d'urbanisation
- proposer l'hébergement des sites web de l'uB et ses composantes, des applications par le web et de bases de données
- assurer la production de la carte multiservice (carte professionnelle et étudiant)
- garantir le bon fonctionnement de l'annuaire d'établissement pour la recherche par le web et l'authentification aux services numériques

Le centre de calcul (ccub) qui vise à :

- promouvoir et assister l'activité des enseignants-chercheurs et des chercheurs avec la mise à disposition d'une plate-forme de calcul intensif (3400 cœurs), de stockage de données (700 To), des logiciels scientifiques et un support aux utilisateurs. Il est classé parmi les 10 premiers centres de calcul Français. Ses ressources sont accessibles par tous les personnels et étudiants de l'uB.
- l'ouverture de ressources aux extérieurs uB (universités ou PME/PMI ou pôle de compétitivité...).

Le service Infrastructures et Services Réseaux (ISR) qui vise à

- développer, mettre en œuvre et maintenir les infrastructures et services réseau (DNS, DHCP...) pour l'ensemble de l'établissement et ses composantes (filaire et wifi)
- interconnecter les ressources régionales via le réseau haut débit « RESUBIE » et assurer l'attachement à internet via RENATER pour l'université et les organismes partenaires (CNRS, CSGA, CROUS, ENSAM...).

- Gérer les incidents de sécurité et mettre en œuvre des outils de préventions et de sécurisation du SI.

L'unité AIDE-numérique (Appui à l'Innovation et au Développement de l'Enseignement numérique) qui vise à

- organiser les enseignements en ligne
 - o développer et gérer l'offre de formation à distance en concertation avec les composantes
 - o accompagner les étudiants à distance sur l'ensemble de leur parcours
 - o développer une offre de formations hybrides pour répondre aux besoins
- accompagner les acteurs aux usages pédagogiques du numérique
 - o concevoir / animer des formations
 - o accompagner les projets des composantes
 - o créer et maintenir un environnement propice à l'expérimentation pédagogique de technologies émergentes
- créer des ressources numériques au soutien de l'enseignement, la valorisation de la recherche et de la culture scientifique
- diffuser les ressources numériques via la plate-forme d'enseignement en ligne, les portails nationaux et internationaux et autres dispositifs en projet ou en développement.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Réorganisation effectuée DEPUIS 2014

Depuis 2014, afin de répondre au mieux aux missions qui leur sont confiées en tenant compte des évolutions du contexte (augmentation de la charge de travail et du nombre de projets, passés de 45 applications de gestion en 2012 à 97 en 2016, évolutions techniques, déménagement, mutations, réussites à concours), les différents services du PSIUN ont dû faire l'objet de profondes réorganisations tant au niveau de leurs modes de fonctionnement qu'au niveau de leurs périmètres d'action.

Depuis mars 2016, le travail mis en place en collaboration étroite avec le Vice-président numérique a permis notamment de fixer un calendrier annuel stable des diverses réunions en place dès janvier 2017 :

- Comité d'Orientation Stratégique du Numérique (4 réunions par an)
- réunions de service PSIUN (3 par an)
- Réunions pour les Chargés de Sécurité du Système d'Information (3 par an)
- Correspondants informatique (réorganisation en 2 types de réunions 3 fois par an)

Cette mesure peut permettre à chaque personne participant à ces temps d'échanges privilégiés de prévoir sa venue dans des calendriers contraints. Le calendrier annuel sera donné à tous à chaque début d'année.

A noter que le Directeur général des Services est présent à chacune de ces réunions.

1) Réorganisation du Service « services numériques aux usagers

- Depuis janvier 2016, l'animation du réseau des correspondants informatiques est assurée par le responsable du « service numérique aux usagers » en étroite collaboration avec la directrice du PSIUN qui assure la coordination fonctionnelle des correspondants informatiques des composantes.
- + Prise en charge de l'annuaire Active Directory qui était auparavant au réseau.

2) Réorganisation du service « Système d'information » dirigée par un Ingénieur de recherche.

Depuis janvier 2017, ce service a été réorganisé en trois équipes :

- le service « services Métiers » dirigé directement par le responsable de l'équipe « système d'information » au sein duquel une cellule spécifique pour la mise en œuvre de SIHAM a été créée.
- l'équipe « services transversaux » dirigée par un ingénieur d'études
- l'équipe « infrastructure » dirigée par un ingénieur d'études

3) Réorganisation du service « Infrastructures et services réseau et calcul » dirigé par un ingénieur de recherche : déménagement des services réseau et du centre de calcul au Datacenter.

Fusion des services réseau et calcul pour que la responsabilité soit assurée par le seul ingénieur de recherche au datacenter qui a réussi le concours en 2016.

Nomination d'un consultant scientifique auprès du Centre de Calcul.

Réorganisation en trois équipes :

- Équipe dirigée directement par le responsable du service ISR
- Équipe dirigée par un ingénieur d'études
- Centre de calcul dirigé par un ingénieur d'études

4) Réorganisation du service Formation ouverte et à distance(FOAD)

Service FOAD dirigée par un ASI depuis novembre 2016 et qui travaille en étroite collaboration avec le directeur pédagogique nommé au 1^{er} janvier 2017.

FINALISATION DE LA RÉORGANISATION DU PSIUN

1 Le PSIUN deviendrait la DIRECTION DU NUMÉRIQUE

Progressivement les DSI (Directions des Systèmes d'Information) seront remplacées par des DNUM (directions du numérique) au bénéfice d'un développement accéléré de la pédagogie numérique sous différentes formes, reposant en particulier sur deux fondations solides :

- la systématisation de l'accès à distance de contenus pédagogique numériques.
- l'aménagement de l'espace universitaire pour favoriser les nouvelles approches pédagogiques plus collaboratives intégrant les équipements des étudiants (Bring your own device).

Le pilotage du système d'information de gestion s'effectue dans le cadre d'un dialogue informatique/métiers, et doit également prendre en compte l'émergence forte des TICE et de la pédagogie numérique qui induit également des compétences techniques spécifiques en matière d'infrastructures et de développement.

La finalisation de cette réorganisation et ce changement de nom viennent confirmer que depuis le début du second mandat du Président, l'uB s'est engagée dans la voie de développement accéléré de la pédagogie numérique :

*candidature à l'appel à projets (via UBFC) DUNE transformation numérique fin 2016 portée par l'UNT Aunège

*travail actuel sur la candidature au PIA3 là encore via UBFC et la candidature portée par Aunège

L'organisation transverse du Pôle du numérique permet de regrouper toutes les compétences numériques (matérielles, logicielles, TICE, audiovisuelles) dans une même structure.

Les réorganisations successives dont le pôle a fait l'objet depuis deux ans ont pour objectif de conduire avec efficacité et pertinence la gestion des multiples projets opérationnels et stratégiques qui se sont multipliés ces dernières années et qui seront encore amenés à se développer notamment dans le cadre du prochain schéma directeur du Numérique 2017/2022.

2 - RÉORGANISATION DU SERVICE AIDENUM en PEDAGOGIE NUMERIQUE ET RESSOURCES (PNR)

Le département en charge de la pédagogie numérique deviendrait Pédagogie Numérique et Ressources (PNR) et serait dirigé par un ingénieur d'études spécialiste de la pédagogie numérique en étroite collaboration avec le directeur pédagogique qui apportera son expertise.

Le service Pédagogie Numérique et Ressources devra notamment

- développer une pédagogie numérique innovante de manière massive et notamment les captations
- développer une plate-forme agnostique de contenus culturels et scientifiques à l'échelle de Bourgogne-Franche-Comté en collaboration avec les collectivités locales.

Réorganisation en trois équipes :

-Équipe « Appui à l'enseignement numérique » dirigée directement par le responsable du service PNR.

-Équipe « Production et diffusion de ressources audiovisuelles et multimédia »

-Le service Formation Ouverte et à Distance

Avec en appui dans le cadre de missions transversales : un ingénieur d'études en informatique et un technicien.

- **Mise en place d'une charte de fonctionnement du CFOAD**
- **Renforcement de la direction : un directeur + un bureau prévu par la charte (enseignants majoritaires)**
- Avantages :
 - -Plusieurs enseignants impliqués
 - -Toutes les parties concernées par l'EAD sont représentés
 - -Une plus grande clarté avec les trois filières
 - -régularité aisée des réunions du bureau

Désavantages

- -pas de délimitation claire avec les services administratifs de l'UB
- -le bureau est consultatif
- Composition proposée : Directeur pédagogique+ adjoint + 3 enseignants (1 par filière) + 1 administratif de la scolarité + 1 technique + directrice du PSIUN + Vice-président numérique

➤ **Missions du directeur (d'une gouvernance)**

- Respect de la charte
- Participation au profil de poste des enseignants amenés à intervenir en EAD
- Gestion des enseignants notamment en cas de conflit : non respect de la charte, ...
- Choix des dates de regroupement et organisation des journées de regroupement et choix des dates
- Garant des droits des enseignants
- médiation avec les étudiants
- Relecture des maquettes pour une faisabilité EAD
- Correspondance avec les tuteurs
- Lien étroit et renforcé avec les équipes du PNR : FOAD, Appui à l'enseignement numérique, production audiovisuelle et multimédia et lien avec les autres équipes du PSIUN
- organisation des examens
- proposition de répartition de moyens provenant de la dotation de fonctionnement et des ressources des inscriptions

Nomination d'une personne auprès de la directrice du PSIUN qui deviendrait « Ingénieur(e) en charge de la STRATÉGIE DU NUMÉRIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE AU SEIN DE LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE» et aurait comme missions notamment :

-projet Learning center (actuellement un travail de rapprochement du SCD, du CIPE, d'Aide-Num et des enseignants engagés dans des actions d'innovation pédagogique est en cours). Cette personne devra y jouer dès à présent un rôle majeur. Une connaissance du projet Learning Center, du fonctionnement du SCD, du CIPE sont essentielles.

-projet intranet (et donc du partenariat sur ce projet avec le pôle Communication de l'uB)

-projet site web du PSIUN.

En outre, elle travaillera en très étroite collaboration avec la Directrice du PSIUN et le VP numérique.

Les responsabilités de cette personne suivront l'évolution des projets en cours notamment au niveau du SDN 2017-2022 et en fonction des évolutions technologiques et des usages.

3 - RÉORGANISATION DES ACTIVITES DE L'équipe « Production et diffusion de ressources audiovisuelles et multimédia) - GESTION DES PRESTATIONS AUDIOVISUELLES (photos, réalisation de vidéo, prise de son...)

L'équipe « Production et diffusion de ressources multimédia » du service AIDENUM comprend du personnel hautement compétent en matière de vidéo, son, photo, prises de vues Une mutualisation de ces ressources pour prendre en compte les besoins du service de communication et les besoins des composantes est à prendre en compte. L'objectif étant que les composantes fassent appel à cette équipe avant de payer des prestations à des sociétés extérieures. La mise en œuvre sera effectuée après le passage au CA de nouveaux tarifs pour ces prestations internes. Attention les nouveaux tarifs ne devront pas être plus élevés que les tarifs des sociétés privées. Lorsque les composantes feront appel à des sociétés extérieures, l'équipe « Production et diffusion de ressources multimédia » apportera son expertise en émettant en avis motivé sur les devis.

9

4 – MISE EN PLACE D'UN SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER POUR L'ENSEMBLE DU POLE (2 personnes)

Les fonctions sont déjà assurées et l'objectif est de mettre en place un seul service regroupé dans un même qui lieu se chargerait des aspects administratifs et financiers de la direction numérique. Les contrats, les ordres de mission, le suivi des congés ... se feraient uniquement au niveau de ce service. La régie serait suivie dans ce service et donnera lieu à un audit de la régie puis ensuite à un changement de régisseur.

Une formation sur la régie sera assurée par l'agence comptable, ces deux personnes suivront également la formation complète sur la régie qui est assurée en septembre.

Sa réorganisation serait pilotée par une attachée principale qui devra notamment mettre en place des procédures pour mieux gérer les aspects administratifs et financiers de la direction du numérique (le suivi des congés, le suivi des commandes et des services, la gestion des personnels, ...)

INFORMATION :

Cette proposition d'organisation a été présentée :

- en réunion de bureau le mercredi 19/04
- en réunion de chefs de service du PSIUN le mercredi 17/05
- en réunion avec l'ensemble des personnels de l'équipe réseau le vendredi 19/05
- en réunion avec l'ensemble des personnes du centre de calcul le vendredi 19/05
- en réunion avec l'ensemble des personnes de l'équipe Gestion le mardi 16/05
- en réunion avec l'ensemble des personnes de l'équipe SNU le vendredi 19/05
- en réunion avec l'ensemble des personnes de l'équipe AIDENUM le mardi 30/05

RÉSUMÉ DES ÉVOLUTIONS

1 - Le PSIUN devient une DIRECTION DU NUMÉRIQUE

2 - AIDENUM devient le service PEDAGOGIE NUMERIQUE ET RESSOURCES (PNR)

Le service Pédagogie Numérique et Ressources devra notamment

- développer une pédagogie numérique innovante de manière massive et notamment les captations
- développer une plate-forme agnostique de contenus culturels et scientifiques à l'échelle de Bourgogne-Franche-Comté en collaboration avec les collectivités locales.

3 - Nomination d'un ingénieur d'études titulaire responsable du service (PNR)

4 - Nomination d'une personne rattachée à la directrice du PSIUN en charge de la STRATÉGIE DU NUMERIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE AU SEIN DE LA DIRECTION DU NUMERIQUE» (A l'étude)

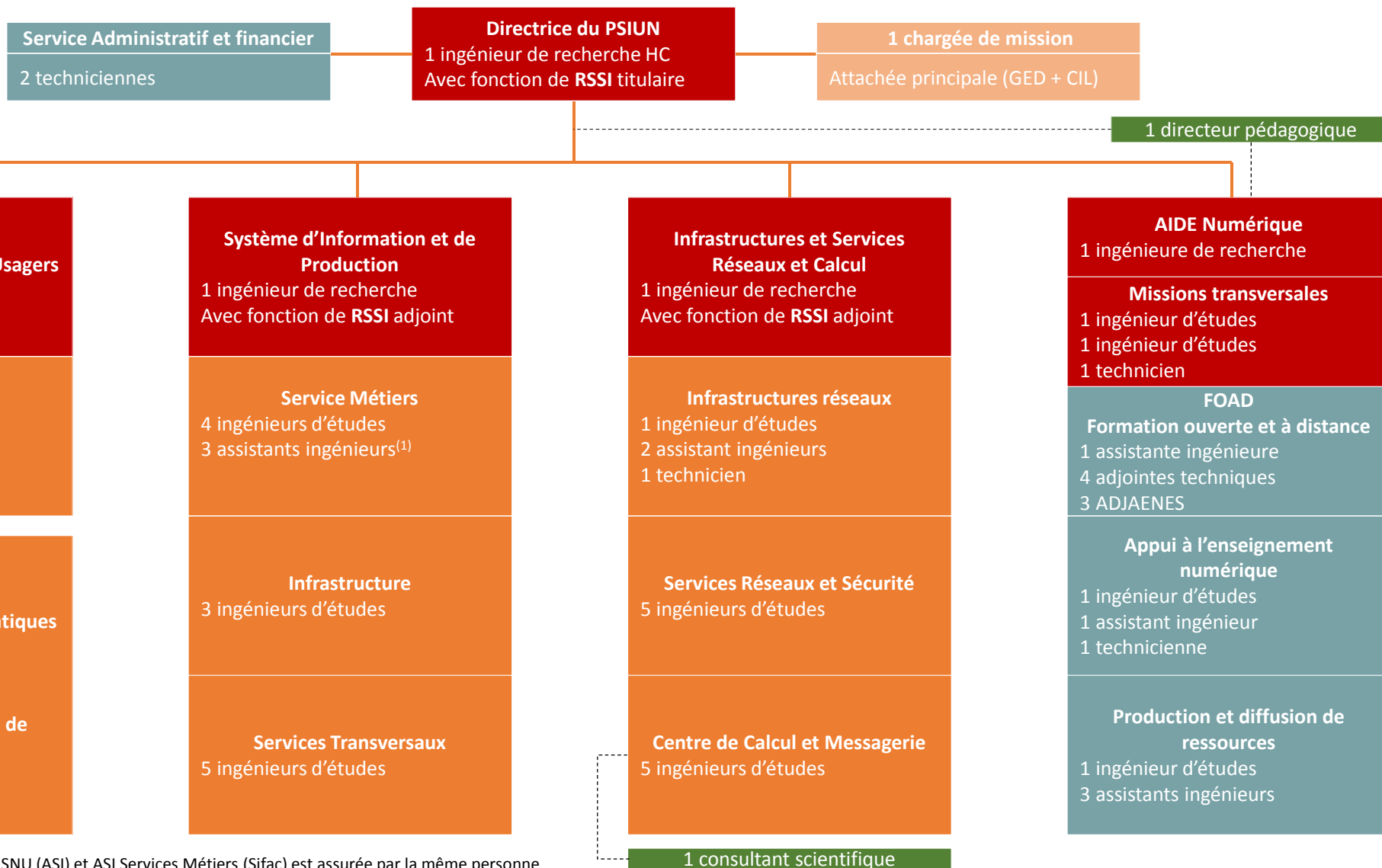
5 - RÉORGANISATION DES ACTIVITES DE L'équipe « Production et diffusion de ressources audiovisuelles et multimédias) – Refonte des tarifs des prestations audiovisuelles (photos, réalisation de vidéo, prise de son...) pour répondre aux besoins des composantes et apporter leur expertise sur les prestations externes

6 – Réorganisation des activités du FOAD (dans le cadre du CHSCT)

- **Mise en place d'une charte de fonctionnement du CFOAD**
- **Renforcement de la direction: un directeur + un bureau prévu par la charte (enseignants majoritaires)**

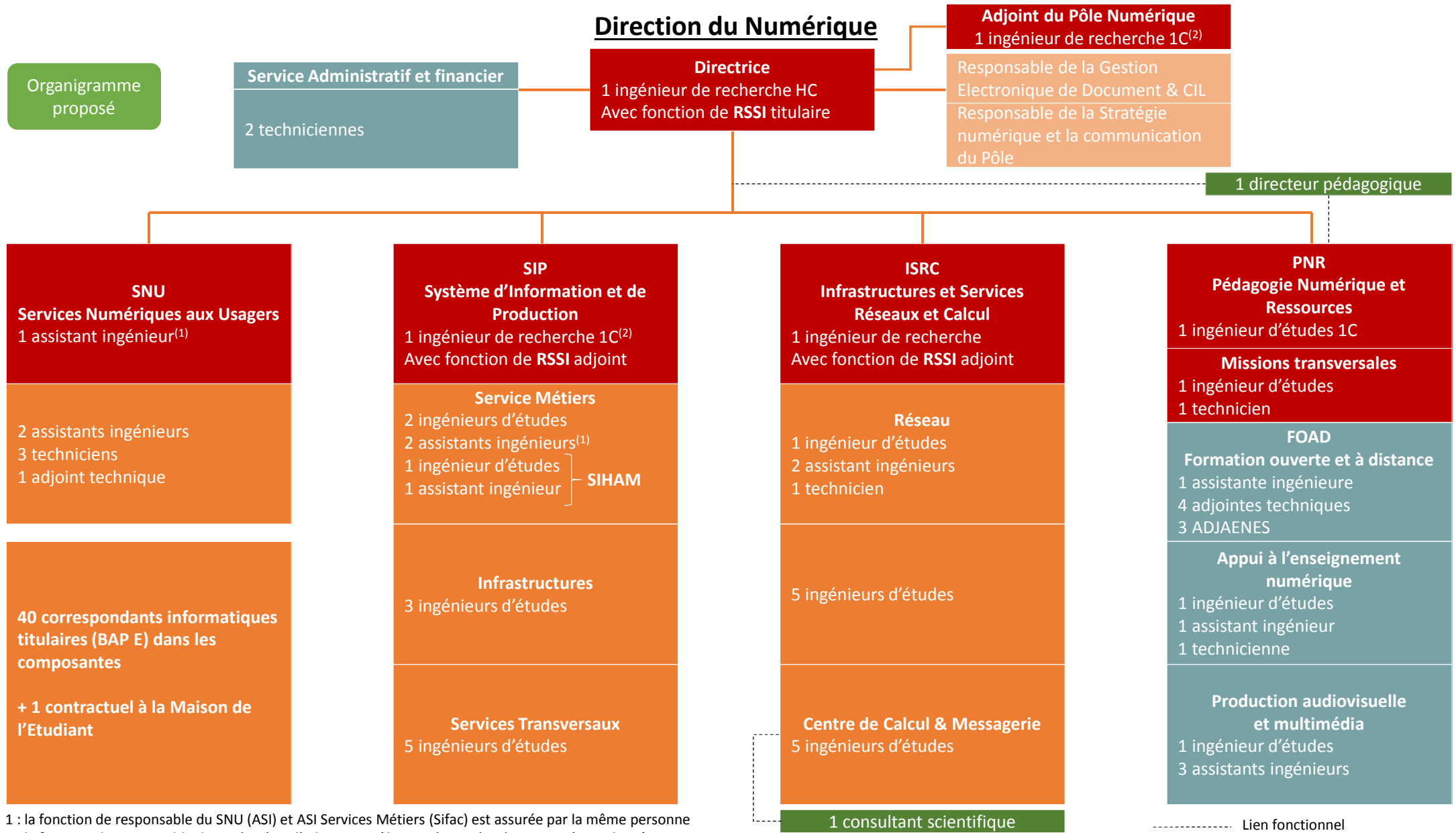
7 – MISE EN PLACE D'UN SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER POUR L'ENSEMBLE DU POLE (2 personnes) et nomination d'un nouveau régisseur.

Pôle des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique (PSIUN)



1 : la fonction de responsable du SNU (ASI) et ASI Services Métiers (Sifac) est assurée par la même personne

----- Lien fonctionnel



1 : la fonction de responsable du SNU (ASI) et ASI Services Métiers (Sifac) est assurée par la même personne
2 : la fonction de responsable du SIP (IGR) et d'adjoint au pôle Numérique (IGR) est assurée par la même personne